

APPEL AU DON POUR LE DENIER DE L'ÉGLISE (8/10/2025)

Comme vous avez pu le voir dans ÉCHO de juin, le diocèse rencontre des difficultés financières importantes.

Pour réduire ce déficit, certes il faut réduire les charges mais il faut aussi augmenter les recettes.

La collecte du **DENIER de l'ÉGLISE** doit permettre de régler toutes les charges de main d'œuvre (traitements des prêtres, salaires des laïcs en mission et leurs charges sociales).

Ce n'est pas suffisant !!!

Il manquera 500 000 euros à la fin de cette année ! Soit 20% des charges de main d'œuvre.

A partir du 15 octobre nous ne pourrons plus payer nos prêtres !

Tout chrétien, tout baptisé doit participer au DENIER de l'ÉGLISE selon ses moyens et sa conscience. C'est de notre responsabilité, car nos prêtres ne déméritent pas, ils sont toujours présents pour nous accompagner tout au long de notre vie et pour nous aider à grandir dans la découverte de notre FOI.

Alors faisons un effort et participons au denier de l'église.

Nous savons, qu'avec la rentrée, de nombreuses charges arrivent (impôts, énergie etc.). Malgré tout, nous nous permettons de vous solliciter car il est essentiel de soutenir nos prêtres et notre Église pour qu'ils puissent transmettre dans notre société très déchirée et en souffrance, le message de l'Évangile et rappeler les valeurs Chrétiennes.

D'avance un grand merci pour votre participation.

Pour en savoir plus :

<https://oise.catholique.fr/diocese/je-soutiens-leglise/le-denier-de-leglise>

Je donne :

<https://dons.diocese-beauvais.fr/collecte/fr/3>